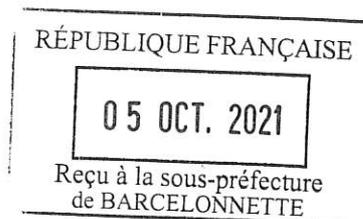




ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 1^{er} OCTOBRE 2021
PROCES VERBAL

Date de convocation : 27 septembre 2021

<u>Nombre de communes</u>	<u>Nombre de membres titulaires</u>
En exercice : 16	En exercice : 32
Présentes : 8	Présents : 10
Votantes : 12	Votants : 18



L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} octobre l'Assemblée des Communes régulièrement convoquée s'est réunie, dans la salle des fêtes de la Mairie de JAUSIERS (Alpes de Haute-Provence), sous la Présidence de Gérard BRUN, Président et M. Jacques PELLOUX, vice-président qui est nommé secrétaire de séance.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, le Président les informe que le quorum n'a pas été atteint lors de l'assemblée du 25 septembre, et qu'aujourd'hui elle peut toutefois valablement délibérer.

PRESENTS :

BAIROLS : Lucien GROSHENRY, Jean-Raymond BEDIN,

BARCELONNETTE : Joël IGAU,

CLANS : Daniel RALLON,

ISOLA : Julien BOVAS,

JAUSIERS : Jacques PELLOUX, Michel FORTOUL

MARIE : Jean-Marie BLANC, Alain ISAIA

ST DALMAS LE SELVAGE : Gérard BRUN,

ST ETIENNE DE TINEE : Jean-Paul RAPUC

REPRESENTES :

ROUBION :

- Odile RAGNOLO représentée par Daniel RALLON
- Jocelyne BUEIL représentée par Julien BOVAS

ST DALMAS LE SELVAGE :

- Jean-Pierre ISSAUTIER, représenté par Gérard BRUN,
- Jean-Michel PASCAL, représenté par Gérard BRUN

ST ETIENNE DE TINEE :

- Colette FABRON, représentée par Jean-Paul RAPUC

TOURNEFORT :

- Béatrice NICOLAOU représentée par Alain ISAIA

VALDEBLORE :

- Maryse MENCARELLI représentée par Jean-Raymond BEDIN



SIVU DE LA BONETTE RESTEFOND

EXCUSES :

Philippe GIUGE, Bernard BALDASSARE

INVITES :

- Boris OPOLKA, Parc National du Mercantour Vallée de la Tinée
- Serge RAPUC Métropole Nice Côte d'Azur.

Monsieur le Président remercie toutes les personnes présente et demande à l'assemblée de faire une minute de silence, en mémoire de Monsieur Angelin BUERCH, Maire de BAIROLS.

Compte rendu moral du Président

Monsieur Gérard BRUN fait état de son compte rendu moral, annexe 1.

Compte rendu financier 2020 et Présentation du budget 2021

Monsieur Jacques PELLOUX, fait état :

- des comptes administratifs de l'exercice 2020, annexe 2,
- du budget prévisionnel 2021, en détaillant les postes du fonctionnement et de l'investissement, annexe 3,

Messieurs Gérard BRUN et Jacques PELLOUX demande s'il y a des questions relatives à ces comptes rendus financiers.

Le Président est autorisé a resté dans la salle par tous les membres présents.

Le compte administratif 2020 et le budget sont votés à l'unanimité

Compte rendu des travaux des programmes en cours et à venir

Monsieur Serge RAPUC, fait état des travaux réalisés notamment avec l'installation des panneaux de signalisation STOP au col de la Bonette.

La priorité des travaux pour cette année sont la sauvegarde de la partie haute de la route :

- nettoyage des sorties de buses,
- reprise des bas-côtés,
- reprise des affaissements.

Le début des travaux est prévu pour le 10 octobre.

Cette programmation est réalisée avec l'accord du Parc National du Mercantour.

Le goudronnage sera effectué au printemps 2022.

Le panneau d'information routier, situé au pont de Restefond, sur la Commune de Jausiers, sera changé. La société Lumiplan a été retenue. Michel Fortoul signale que le panneau lumineux installé par la CCVUSP, connaît des pannes à répétition. Il faut être vigilant, car ce nouvel outil, est essentiel pour la sécurité des usagers. L'installation de ce panneau est programmée avant la fin de l'année.

Michel FORTOUL informe l'assemblée que le personnel des services techniques a commencé à nettoyer tous les regards, entrées de buses, les plaques de protection de certains regards seront remplacées car elles ont été volées.

La Commune de Jausiers loue la route à la société Michelin et pourrait lui demander une participation symbolique à cet entretien.



Monsieur Serge RAPUC fait état du comptage des véhicules.

En 2019 et 2020 le nombre est sensiblement identique.

Pour 2021, il faut également prendre en compte le nombre de passage comptabilisé par le nouveau compteur installé par le Parc, aux Casernes de Restefond.

Boris OPOLKA, communique les résultats de la boucle installée au niveau des casernes de Restefond, qui comptabilise les passages de tous les types de véhicules : 90 000 passages, 21 000 vélos, 20 000 motos, au 15 septembre. Informations brutes, qui seront affinées ultérieurement. Un compteur a été installé sur le sentier de la table d'orientation de la cime de la Bonette : 26 000 personnes, entre fin juin et début septembre.

Il est demandé d'installer le même type de compteur, que celui des Casernes de Restefond, au Camp des Fourches. Cette solution est tout à fait envisageable, il suffira de trouver un partenariat financier entre toutes les parties.

Produits promotionnels

Monsieur Brun fait état de la nouvelle configuration des autocollants : route inter-vallées et rajout du soleil.

Il évoque également le problème d'impression sur les sets de tables 2021, où une partie de la carte a été tronquée sur la vallée de l'Ubaye. Ces sets n'ont pas été distribués en ces lieux. Il a été décidé d'imprimer pour l'année 2022, 10 000 exemplaires de ces sets qui seront distribués en Ubaye. La vallée de la Tinée pourra distribuer ceux imprimés cette année.

L'idée d'imprimer un panorama des sommets visibles depuis la cime de la Bonette. Il faut réfléchir au moyen de distribution. Le plus couteux est la maquette et l'impression des 100 premiers exemplaires.

Le film de la Bonette est sur clé USB. Ce format de promotion sera distribué à toutes les communes membres, à savoir une clé, pour que les Offices de Tourisme passent ce film. Ce format permet d'intégrer d'autres images ou film.

La réédition du livre de la Bonette est envisageable. Ce document a été fait par l'association de Défense de la Bonette. Il faut vérifier les droits et qui prend en charge ce nouveau document. Lucien Carles pourra s'en charger. Avant tout il faut retrouver les originaux de ce document, Monsieur Jean-Paul RAPUC, évoque la possibilité de contacter Chantal.

L'organisation de la course de la Bonette a été prise en charge par l'association Auron Trail Club. Il faut abroger la délibération prise au mois de mars dernier et prendre en considération ce changement pour l'an prochain

Bonette Expériences :

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée l'historique de cette manifestation. Ce projet rentre intégralement dans la mission du SIVU qui est la promotion de la route. Un véritable succès côté Ubaye et plus mitigé côté Tinée.

La fermeture de la route a posé problème pour certaines activités. S'il y a des animations il ne faut pas fermer la route. Si la route est fermée il n'y a pas d'échanges. Cette fermeture a impacté tous les commerçants de la Tinée. Cette manifestation est formidable, il faut accompagner les bénévoles à poursuivre.

Il est souhaitable que la route ne soit plus fermée.

Envisager cette manifestation dans le courant du mois de juin.



SIVU DE LA BONETTE RESTEFOND

Toutes ces remarques seront transmises au conseil d'administration de l'association Bonette Expériences.

Couverture téléphonique :

La couverture téléphonique de la route de la Bonette est un sujet qui tient à cœur au Président. Après échanges de courrier et soutiens, le projet connaît un ralentissement relatif à la pose des antennes. A ce jour la Chartre du Parc National du Mercantour ne prévoit pas d'installation d'antenne dans le cœur de parc. De ce fait, le projet doit passer en commission nationale. Le PNM est en lien avec les directeurs de projets, département des Alpes Maritimes, métropole NCA, en charge de ce sujet.

A ce jour l'arrivée de la fibre est annoncée fin 2023 à Saint Dalmas Le Sauvage. De ce fait le signal doit passer par le mont Vinaigre, mais l'installation de ce matériel est problématique. Il ne faut pas baisser les bras et continuer.

Monsieur Jean-Paul RAPUC nous informe qu'une antenne est en cours d'installation dans la Roya, qui couvrira horizontalement la zone allant du Camps des Fourches jusqu'à la cime de la Bonette.

Conseil syndical et AG 2022

Le conseil syndical est programmé le 2 avril à 10h en visio-conférence, L'assemblée générale est programmée le 30 mai à ISOLA à 14h.

Questions diverses :

L'organisation de la course de la Bonette a été prise en charge par l'association Auron Trail Club. Il faut abroger la délibération prise au mois de mars dernier et prendre en considération ce changement pour l'an prochain.

Statuts et Règlement Intérieur :

Il faut réactualiser les statuts et le règlement intérieur du SIVU. Un groupe de travail doit être nommé pour travailler à cette tâche.

La commune de Jausiers a organisé 2 relais calmos, en collaboration avec la fédération des motards.

Le Parc a fait une étude acoustique en 2018. Le bruit provient des bandes de roulement pour les voitures et le moteur pour les motos. Donc pas de solution hormis la prévention, les contrôles, la signalisation. 6 contrôles ont été fait par le Parc en collaboration avec les gendarmeries. Il existe des radars pédagogiques qui mesure le bruit et la vitesse. Attention à ne pas faire que des interdits, car tous ces usagers sont des clients potentiels.

Il ne faut pas oublier que nos vallées vivent de l'activité touristique. Ces problèmes sont répartis sur 4 week-end.

Cette route accueille énormément de visiteurs et nous devons accepter les inconvénients qui vont avec.

Le Parc a pour projet d'installer des cendriers à certains points spécifiques, comme à la stèle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h11.

A Jausiers le 1^{er} octobre 2021

Le Président
Gérard BRUN

Secrétaire de séance
Jacques PELLOUX